LA PÊCHE MIRACULEUSE

Le Dru, ainsi se dénomme couramment le ruisseau de la Lavanche qui ravine profondément les pentes rocheuses du flanc nord de la montagne de Rossanaz.

L'été, le bassin versant de ce torrent, du fait de son exposition et de la conformation de son relief, reçoit de plein fouet de violents orages. Les trombes d'eau qui s'abattent dans ce couloir pentu ont pour effet de provoquer une crue soudaine et violente, ce qui fait dire aux gens du pays : « Le Dru est descendu. »

La particularité de ce phénomène réside dans le fait que les eaux détrempent et délaient terrains et roches ; elles deviennent troubles et se chargent d'un genre de carbonate de chaux, dit-on.

L'eau du Dru se déversant dans le cours du Nant d'Aillon et occasionnant l'asphyxie des truites en grand nombre, celles-ci dérivent au fil de l'eau.

C'était autrefois l'occasion pour les habitants des villages voisins d'accourir sur les berges du torrent pour cueillir à l'aide de paniers ces nombreux poissons et de faire une pêche abondante, comme le signalait déjà le comte de Fortis en 1829.

Cependant si, autrefois, « le Dru descendait » chaque année, cette manifestation de la nature est aujourd'hui peu fréquente et, par surcroît, les pêches miraculeuses sont formellement prohibées. Il faut d'ailleurs préciser que l'asphyxie des truites est passagère, les ouïes de ces poissons se dégageant rapidement.

Notons également que le Dru véhicule de nombreux fossiles que l'on retrouve dans les galets du Nant d'Aillon.